



LIVRE BLANC

INTERNATIONAL BUSINESS FORUM

« **OUT OF THE BOX!** »

Septième édition du Makutano

- 7 décembre 2021 -

A PROPOS DU MAKUTANO

- **L'histoire d'une rencontre**

Le Makutano s'origine en 2015 dans un constat sans équivoque : le potentiel de croissance d'une région exceptionnelle est sclérosé par les interactions limitées entre les différents acteurs de l'écosystème économique du Congo. Pour Nicole Sulu, la fondatrice du Makutano, la clef réside dans : (i) une reconquête des enjeux par les Congolais et leurs voisins régionaux ; (ii) une mise en dialogue et en commun des problématiques ; et (iii) une co-écriture des solutions au sein d'une plateforme d'engagement actif susceptible de dépasser les frontières sectorielles, concurrentielles, géographiques, de repenser la réflexion, de synergiser l'action. En bref, l'issue est à trouver dans un « Makutano » (« rencontre », « intersection » en Swahili).

Dès juin 2016, 150 dirigeants congolais se retrouvent à l'hôtel Sultani à Kinshasa. Ceux-ci sont rejoints quelques mois plus tard par près de 350 pairs de secteurs variés et de la sous-région. Aujourd'hui le Makutano regroupe plus de 600 membres actifs via un réseau d'affaires énergisé par une nouvelle génération de leaders disruptifs, avec plus de 250 contrats conclus en trois ans.

Le forum annuel du Makutano constitue d'autre part le rendez-vous économique incontournable de la région auquel s'associent régulièrement chefs d'Etat, ministres, investisseurs africains et internationaux, médias et influenceurs de haut niveau.

- **L'impact d'une vision**

En invitant les forces vives de l'écosystème économique de la RDC et de la sous-région à dialoguer, à mutualiser leurs expertises et leurs savoirs, à forger des partenariats novateurs et à définir de nouvelles grilles de lecture et d'action, le Makutano replace le leadership africain au centre de l'équation du développement et les champions locaux & régionaux face à leurs responsabilités.

Pourquoi ? Parce qu'ils ont l'expertise, l'expérience, les ressources indispensables à l'articulation d'une vision commune. Parce que l'Afrique ne saurait n'être qu'un potentiel en puissance. Parce que les leaders doivent jouer leur rôle et ne peuvent le déléguer. Il leur revient de conduire, éclairer, co-construire les réussites individuelles et communes de leur continent.

C'est tout le sens de notre signature de marque : IF WE DON'T, WHO WILL ? Si nous ne le faisons pas, qui le fera ? Nous, Congolais, Africains, nous, dirigeants d'entreprise, chefs d'Etat, leaders d'opinion, nous, entrepreneurs et investisseurs.

- **La force d'un lieu**

Le Makutano ancre son projet dans un lieu stratégique, la RDC.

Le Congo est, en effet, un véritable condensé de l'Afrique et de ses enjeux, avec une richesse plurielle, exceptionnelle à convertir en prospérité collective. Deuxième pays le plus grand d'Afrique, quatrième pays le plus peuplé, premier producteur mondial de cobalt et de coltan, premier producteur africain de cuivre, territoire au potentiel hydroélectrique immense avec 9 frontières communes avec des Etats d'Afrique de l'Est, d'Afrique Centrale et Australe, la RDC peut être un formidable accélérateur de transformation économique régionale.

C'est donc à Kinshasa et à partir de la promotion du local content congolais que le Makutano se propose de mener une réflexion à la portée régionale.

- **Le poids d'un leadership**

Qui sont les champions du Makutano ?

Ce sont des leaders confirmés et des leaders en devenir des secteurs privé et public, de la société civile et de la diaspora, sans oublier le législateur. Figures emblématiques de leurs industries et/ou agents de changement, ils se mettent en mode d'écoute active et de dialogue participatif pour faire émerger des recommandations à la fois novatrices et pragmatiques.

- **Champs d'action**

La plateforme d'affaires Makutano s'organise autour de trois champs d'action clés, à savoir le business, l'intelligence économique collective, et l'influence :

- » Le business : Identification d'opportunités d'affaires et de relais de croissance, recherche de complémentarités et de synergies, potentiel de financement et d'investissement ;
- » L'influence : Réseautage, lobbying éclairé, dialogue transversal ;
- » L'intelligence économique collective : Partage de best practices, promotion de modèles de réussite régionaux & locaux, innovation économique et écosystémique, stratégies business de pointe, insight sectoriel et veille.

CONTENU

Préface	5
1. Introduction	6
1.1. Cadre et contexte généraux du forum	6
1.2. Objectif et thématique du forum	6
2. Prélude : le Premier ministre au Makutano !	8
3. Résumé de la thématique du forum	11
3.1. Comment créer des champions nationaux ?	11
3.2. Transition énergétique : une opportunité d'affaires pour la RDC et l'Afrique ?	12
3.3. Pour en finir avec l'aide... et coopérer pour de bon ?	13
3.4. Climat des affaires et bonne gouvernance	13
3.5. Pour ou contre la double nationalité ?	14
3.6. Apport de l'action de l'Inspection Générale des Finances au secteur privé	15
3.7. Filage électronique (« E-spinning world»)	16
3.8. Tirer profit de la jeunesse de la population congolaise pour accélérer la croissance économique	16
3.9. Investissements publics : la réalité sur le terrain	17
3.10. Numérique : et si on commençait par l'école ?	17
3.11. Gestion des risques dans le financement de la culture	18
3.12. Problématique du traumatisme en RDC	19
4. Conclusion	21

PRÉFACE

Évènement signature de la plateforme d'affaires Makutano, le forum Makutano attire chaque année à Kinshasa plusieurs centaines de participants autour d'un thème stratégique.

Moment très attendu par l'ensemble des acteurs économiques de premier plan au Congo comme dans les pays de la région, le forum Makutano est un espace d'engagement collaboratif où les tables rondes, panels, ateliers, alternent avec les sessions de networking, les Master Class et les « deal rooms ». La force du forum Makutano repose sur le brassage d'expertises multisectorielles de haut niveau contribuant à faire de ce rassemblement annuel un réel vecteur d'innovation et de développement pour le Congo, mais aussi pour la région.

Makutano croit fermement à l'impératif de distiller un nouvel état d'esprit dans le chef des parties prenantes pour une RDC et une Afrique déterminées à affronter de multiples défis et tirer parti des opportunités de développement. S'il on vient au Makutano, d'abord et avant pour discuter affaire avec différents partenaires africains et d'outre-mer, il faudra noter qu'en parallèle, des échanges avec les décideurs politiques, les hommes et femmes d'affaires, et les experts lors des tables rondes et des plénières thématiques, sont aussi au menu. Par ailleurs, ces moments de réflexion et d'échange sont ponctués de séquences festives reflétant la richesse culturelle du continent.

Rendez-vous business incontournable depuis 7 ans, l'édition 2021 du Forum Makutano n'a pas dérogé à la règle, le 7 décembre dernier, malgré une jauge et un format réduits. Dans le strict respect des règles sanitaires, il a réuni 300 décideurs des secteurs public et privé ainsi que plusieurs personnalités congolaises et internationales : Jean-Michel Sama Lukonde, Premier ministre de RDC, Nicolas Kazadi, Ministre des Finances de RDC, Romuald Wadagni, son homologue du Benin, l'Ivoirien Lacina Koné, Directeur général de Smart Africa, Rémy Rioux, Directeur Général de l'Agence Française de Développement (AFD), le Kenyan Kaddu Sebunya, CEO de l'African Wildlife Foundation, le « serial » entrepreneur égyptien Naguib Sawiris ou encore par vidéo interposée le Ballon d'Or Lionel Messi auquel le chiffre 7 a également réussi !

Ce brainstorming géant d'une douzaine d'heures invitait, en cette période de multiples bouleversements, à réfléchir et à agir « Out of the Box », c'est-à-dire en essayant de se défaire de toutes ces certitudes dans lesquelles l'on est installé depuis toujours et que l'on n'a jamais remises en cause. Parmi les sujets abordés, l'indispensable construction de champions nationaux, la transition énergétique vers les énergies renouvelables, le financement de l'entrepreneuriat culturel ou encore le numérique, levier de développement à saisir.

Tous les participants ont répondu sans langue de bois aux questions du public et des membres du Makutano qui se sont succédé pour interviewer sans concession les panélistes ou pour modérer les débats de façon experte, au côté de Christian Lusakueno, Président de Top Congo, partenaire radio du Forum 2021.

Parmi les temps forts de la journée, il y a lieu de saluer aussi la signature, sous l'égide du Makutano, de trois accords visant à renforcer le soutien de l'AFD au secteur privé congolais, confortant ainsi le rôle stratégique du Forum en tant que moment de networking privilégié.

Cette 7ème édition aura mis en exergue l'urgence d'un indispensable dialogue décomplexé entre les acteurs du secteur privé et ceux du secteur public congolais. Il est opportun de continuer à développer la confiance qui sous-tend ce dialogue, y compris peut-être sous un format différent et avec d'autres protagonistes, l'année prochaine.

Le Mak7 aura enfin capté l'intérêt d'une soixantaine de journalistes représentant autant de médias nationaux et internationaux et aura été suivi sur Facebook par près de 32 000 personnes.

Le présent livre blanc reprend l'essentiel du contenu du MAK7 et débouche sur les principales recommandations, qui pourraient servir de starting-block à l'action ainsi qu'à d'autres réflexions.

Nicole Sulu
CEO Makutano

1. INTRODUCTION

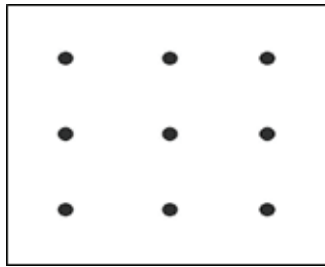
1.1. Cadre et contexte généraux du forum

Plus de 60 ans après l'indépendance, le constat est presque le même. La RDC, au-delà de ses potentialités qui ne sont plus à présenter, peine à développer son secteur industriel. Entre turbulences politiques et tension sociale, le pays se recherche et fait face à d'énormes défis.

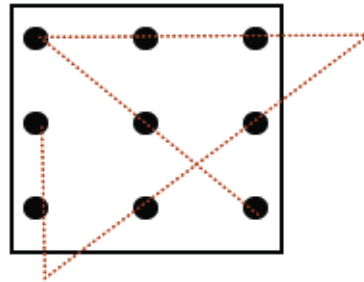
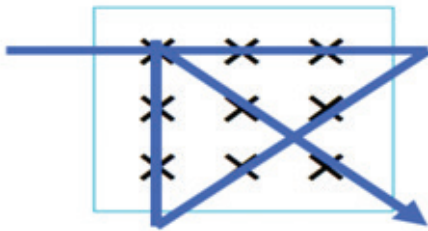
Selon Nelson Mandela, il y a quatre besoins de base que les populations africaines souhaitent satisfaire : (i) vivre dans un environnement sûr ; (ii) pouvoir travailler et subvenir à leurs besoins ; (iii) avoir accès à un bon système de santé ; et enfin, (iv) avoir une bonne éducation pour leurs enfants. Afin de répondre à ces besoins physiologiques et de sécurité, les défis sont énormes, surtout que le tableau démographique continental est croissant, faisant de l'Afrique une terre de prospérité future ou une véritable bombe à retardement. Face à cette urgence africaine en général, et congolaise en particulier, il est opportun de réfléchir, notamment sous les auspices de Makutano, avec tous les acteurs, notamment l'Etat, le secteur privé, la société civile, pour permettre une réelle disruption de l'agir national pour un quotidien et un avenir meilleur pour nos populations.

1.2. Objectif et thématique du forum

« Out of the Box », le thème de la 7ème édition du Makutano, est issu d'un jeu qui consiste à relier, en vingt secondes, tous les neuf points disponibles dans un carré (une boîte) et ce, en quatre traits sans lever le stylo. En voici l'état :



En réalité, il est impossible de résoudre cette équation tout en restant à l'intérieur du carré. Il est impératif d'aller en dehors, comme indiqué ci-après :



Ce « casse-tête » créé au début du siècle dernier a très longtemps été utilisé comme test d'embauche à Walt Disney. Sa dénomination (« Out of the Box ») est liée au fait qu'on n'a jamais demandé aux personnes questionnées de rester à l'intérieur du cadre. C'est elles-mêmes qui, mécaniquement ou subconsciemment, estiment qu'il faut rester dans ledit cadre. Pourtant, en y demeurant, aucune solution au problème n'est possible !

Le Makutano 7 a donc choisi de réfléchir et de changer à nouveaux frais tout en sortant du cadre habituel, des sentiers battus, en vue de trouver des solutions pratiques aux défis/sujets à aborder. Le « cadre » représente les certitudes dans lesquelles on est installé, les principes dits acquis du fait de la culture, des enseignements reçus, des relations. Par exemple, il arrive souvent aux congolais de répéter à la moindre occasion, tout en y croyant dur comme fer que la RDC est un pays fort (« RDC, Eloko ya makasi » en lingala). Cependant, nous ne nous sommes jamais assez interrogés sur les critères qui font qu'un pays soit fort.

La RDC est certes un pays assez riche potentiellement (un scandale géologique, dit-on), mais elle n'est jamais allée loin, car ce ne sont pas les potentialités d'un pays qui le rendent fort, mais la transformation de ces potentialités en richesses réelles. Pour illustration, les Emirats Arabes Unis représentent 4% du territoire de la RDC, mais ont un PIB annuel 7 fois supérieur à celui de la RDC ; Singapour a un territoire 10 fois moins grand que celui de la seule ville de Kinshasa, mais dispose d'un PIB par habitant 110 fois supérieur à celui de la RDC ! Ainsi, le roman national nous piège souvent en nous renvoyant une image tronquée de nous-mêmes, qui dope notre ego sans contrepartie. Et le pire, c'est que lorsqu'on

« Le principe «Act out of the box», littéralement «agir en dehors de la boîte» ou «réfléchir autrement», appelle donc à une originalité ou, mieux, une disruption dans nos approches pour solutionner les multiples et complexes problèmes auxquels nous faisons face. »

s'efforce individuellement d'exceller dans un domaine donné, il y a plusieurs formes de découragements, notamment le triste slogan : « tu penses que c'est toi qui vas changer ce pays ? ». Ainsi, nous sommes très confortables dans notre défaitisme collectif qui inhibe l'esprit d'initiative et nous épargne de la tâche éprouvante de penser hors du cadre !

Il n'existe de vrais grands pays que ceux qui transforment leurs atouts naturels et leurs potentiels en richesses profitables à l'ensemble de leurs citoyens. Il s'agit des pays qui innovent, qui construisent une croissance durable et véritablement créatrice d'emplois et d'autonomisation des jeunes, des femmes et des plus démunis.

Ainsi, le principe « Act out of the box », littéralement « agir en dehors de la boîte » ou « réfléchir autrement », appelle donc à une originalité ou, mieux, une disruption dans nos approches pour solutionner les multiples et complexes problèmes auxquels nous faisons face. Il est temps d'agir, car nous avons trop débattu, trop diagnostiqué, trop condamné.

Mais une question demeure essentielle : Est-il possible d'agir autrement tant que nous ne pensons pas autrement ? Agir autrement, c'est mener les réformes nécessaires dans notre paysage financier afin de développer un véritable marché local des capitaux sans lesquels la réappropriation de l'économie par les congolais ne demeurera qu'une pensée vaine. Agir autrement, c'est intégrer les obligations vertes comme solution aux besoins de financement de grands projets de transition écologique pour un pays dit solution. Agir autrement, c'est inciter les sociétés tant publiques que privées à inventer et à innover afin d'améliorer leur performance individuelle et collective. Agir autrement, c'est développer notre capital humain en adéquation avec nos besoins à venir afin d'améliorer l'employabilité de nos jeunes pour qu'ils ne se demandent plus ce qu'ils n'ont pas fait. Agir autrement, c'est inclure les opérateurs économiques dit informels en valorisant leur participation active au développement de notre pays à tous et en leur accordant la protection institutionnelle à laquelle ils ont droit dans un marché concurrentiel mondialisé. Agir autrement, c'est beaucoup et peu de choses à la fois, mais cela demande avant tout et surtout de la volonté.

2. PRÉLUDE : LE PREMIER MINISTRE AU MAKUTANO !

A l'orée de ce Makutano 7, Monsieur Jean-Michel SAMA LUKONDE KYENGE, Premier ministre de la RDC, a accepté de répondre à un certain nombre de questions lui adressées par un panel d'interlocuteurs, faisant un tour d'horizon sur quelques questions de l'heure qui nécessiteraient des réflexions « out of the box ». Il est opportun de reprendre les grandes lignes de ces échanges, au regard des sujets abordés.

Sujet 1 : Jeunesse et éducation

Si nous voulons la croissance économique en RDC, il nous faut un investissement important dans le capital humain. Pourtant, dans le budget 2022, il est alloué 17% des ressources au secteur de l'éducation, et cette enveloppe est essentiellement réservée aux rémunérations. Les dépenses d'investissement qui doivent soutenir la quantité, l'inclusion, l'équité et la bonne gouvernance sont systématiquement négligées.

« La création récente d'un fonds pour l'enseignement et la formation constitue une innovation out of the box parce qu'on s'est rendu compte que les moyens classiques pour financer ce secteur ne suffisent pas. »

Il y a lieu cependant de noter que la gratuité de l'enseignement – voulue par le Président de la République – est la base de tout dans la formation de la jeunesse. Le pays traverse certes un contexte où tout est priorité, mais l'on est obligé d'innover. C'est un secteur aussi difficile parce que, dans le cadre de la continuité de l'Etat, beaucoup d'engagements ont été pris pour rassurer le personnel enseignant et le motiver, et s'assurer de l'atteinte des résultats escomptés en termes de la qualité de la formation des enfants. Il y a eu une augmentation par rapport aux budgets précédents, mais cela n'est pas suffisant, pour preuve la dernière rentrée scolaire a été difficile, caractérisée

par des revendications progressives des enseignants. Il est néanmoins impératif de maintenir l'objectif d'amélioration de l'enseignement, mais aussi de mettre en adéquation les structures scolaires avec cette ambition de qualité de la formation. A ce jour, l'attitude du Gouvernement est très volontariste. Des réformes sont menées pour dégager plus de ressources afin de relever les défis dans ce secteur. La création récente d'un fonds pour l'enseignement et la formation constitue une innovation out of the box parce qu'on s'est rendu compte que les moyens classiques pour financer ce secteur ne suffisent pas. Ce fonds sera « ouvert » dans l'espoir d'être alimenté par plusieurs sources, notamment le financement des partenaires techniques et financiers classiques, des structures internes telles que le FPI qui vont allouer certaines de leurs allocations au niveau de l'enseignement. Le fonds sera opérationnel en début de l'exercice 2022.

Un autre défi est celui de la recherche scientifique et la technologie, qui constituent un outil majeur du développement économique de notre pays. Le ministère de la recherche scientifique et l'innovation technologique a récemment validé le document de Recherche Scientifique de la RDC, dont le défi est d'allouer au moins 1% du PIB à la recherche scientifique, conformément à la résolution des chefs d'Etat africains. Le Gouvernement y travaille dur dans l'espoir d'atteindre cet objectif. Au niveau classique, le travail que fait le ministère de la recherche scientifique est plus ou moins assuré, mais un déficit se pose au niveau de l'accompagnement des chercheurs indépendants ou individuels, dont la qualité des recherches peut apporter des solutions dans différents domaines de la vie. Il s'avère opportun de rajouter des ressources pour également accompagner cette catégorie de chercheurs, qui recèle beaucoup de talents.

Enfin, il convient de dire un mot sur la formation des « jeunes pour le changement » dans le cadre de l'UA. Ces jeunes pourraient se demander si le Gouvernement a mis en place des mécanismes pour assurer une continuité de cette formation et assurer une meilleure représentation de cette jeunesse dans les instances internationales. Il y a lieu de préciser que le Président de la République fait personnellement un plaidoyer sur cette question. Il encourage les jeunes congolais, qui sont déjà dans des institutions, à briguer les plus hautes fonctions. La formation organisée au niveau de l'UA pourrait constituer un

tremplin pour un tel objectif. L'idéal est que les jeunes se forment notamment à l'étranger et reviennent pour travailler au pays. Mais cet idéal doit être accompagné par des mécanismes de réinsertion. Il se pose un déficit sur ce point. Déjà ceux qui sont formés sur place au pays, notamment à l'ENA, ont des difficultés de réinsertion au niveau de la fonction publique. Bref, des réformes structurelles sont nécessaires pour un meilleur encadrement des jeunes élites.

Sujet 2 : Climat et Environnement

Au plan du climat et de l'environnement, un changement de paradigme s'impose au niveau de la RDC, avec un nouveau narratif. Le pays est appelé à jouer activement son rôle de pays solution dans ce domaine. Le Gouvernement entend promouvoir le rôle de la RDC non seulement au niveau de l'environnement, mais aussi de l'énergie, de la santé avec la pollution, assainissement des déchets (car cela fait partie de la santé), de la nanotechnologie, de la gestion des mines, de la recherche scientifique.

« Le Gouvernement entend promouvoir le rôle de la RDC non seulement au niveau de l'environnement, mais aussi de l'énergie, de la santé [...] , de la nanotechnologie, de la gestion des mines, de la recherche scientifique. »

Pour démontrer l'importance et la priorité que le pays accorde à la gestion des questions environnementales, le Gouvernement en place est doté d'une Vice-Primature chargée de cette matière. Il veut porter très haut le nouveau narratif qui fait de la RDC un pays solution, sous le leadership du Chef de l'Etat qui a encore, tout récemment, lors de la Cop 26 à Glasgow et du G20 en Italie, fait parler la voix de la RDC.

Le nouveau narratif nécessite d'abord une prise de conscience – et c'est bien cela du out of the box – du potentiel du pays au niveau du bassin du Congo, de l'importance de la biodiversité nationale, élément essentiel dans l'atténuation du réchauffement climatique, etc. Une fois la prise de conscience assurée, l'action est nécessaire : protection du potentiel environnemental, tout en garantissant un épanouissement des populations vivant dans les forêts nationales, en termes de lutte contre leurs conditions de pauvreté. Cela nécessitera le développement d'une politique du local content, qui passe par une transformation locale des produits desdites forêts.

Le nouveau narratif nécessite d'abord une prise de conscience – et c'est bien cela du out of the box – du potentiel du pays au niveau

Sujet 3 : Investissements

La question des investissements est très importante pour l'économie nationale. Plusieurs actions concrètes sont déjà entreprises ou en cours par le Gouvernement pour contribuer concrètement à l'amélioration du

« Plusieurs actions concrètes sont déjà entreprises ou en cours par le Gouvernement pour contribuer concrètement à l'amélioration du climat des affaires. »

climat des affaires. Nous avons défini un cadre autour du Ministère du plan qui gère cette question. Une feuille de route est déjà établie et implique les différents ministères sectoriels appelés à apporter, chacun en ce qui le concerne, une part dans l'amélioration de l'environnement des affaires.

Dans cette perspective, les options phares concernent, d'abord, la rationalisation fiscale. Le système fiscal congolais nécessite des réformes pour le rendre plus attractif par rapport aux pays de la sous-région. Ensuite, il y a les questions juridiques et judiciaires,

c'est-à-dire concrètement l'amélioration du processus d'établissement des affaires et de la gestion du contentieux des affaires. Enfin, sur le plan institutionnel, un accompagnement est organisé en termes de suivi de proximité de l'évolution de l'environnement des affaires, et ce suivi existe aussi bien au niveau de la Présidence (Cellule Climat des Affaires) et au niveau du Gouvernement (Agence Nationale de Promotion des Investissements). Ce suivi institutionnel permet de disposer d'un « tableau de bord » pour situer quotidiennement le pays par rapport au "Doing business". Des efforts sont progressivement faits pour améliorer la notation (cotation) du pays.

Sujet 4 : Mines

Le secteur minier étant le « moteur » de l'économie nationale, il est certes opportun qu'une réappropriation de ce secteur soit opérée en faveur des capitaux nationaux, mais il ne s'agira en aucun cas d'une « nationalisation » de triste mémoire, surtout à l'ère actuel où des efforts sont menés pour l'amélioration du climat des affaires. Des réflexions progressives doivent être maintenues sur la manière dont le pays devrait tirer profit des ressources nationales, notamment grâce au code minier en vigueur.

« Des réflexions progressives doivent être maintenues sur la manière dont le pays devrait tirer profit des ressources nationales, notamment grâce au code minier en vigueur. »

d'une banque de développement, qui pourrait garantir l'accès au crédit pour les Congolais attirés par un investisseur dans le secteur minier.

En réalité, pour avoir plus de Congolais dans ce secteur, des incitatifs doivent être définis pour les locaux afin de les encourager à intégrer ce segment important de l'économie nationale. Au niveau du Gouvernement, l'option a également été levée pour la création

Sujet 5 : Reformes

Il y a plusieurs réformes qui sont en cours. Certaines héritées par continuité de l'action gouvernementale et d'autres initiées par le Gouvernement actuel.

À ce jour, la réforme phare concerne le dénombrement, le recensement et l'identification de la population. Tant que ce défi statistique n'aura pas été levé, il sera complexe de trouver des réponses précises dans les autres domaines de la vie nationale.

« La réforme phare concerne le dénombrement, le recensement et l'identification de la population. »

Par ailleurs, en vue de réunir les moyens de la politique gouvernementale, il y a d'autres réformes qui s'imposent notamment dans le secteur économique et financier, pour lutter contre la fraude, le coulage des recettes, la corruption, etc. En résumé, il est nécessaire de mettre en place des mesures susceptibles d'accroître les ressources publiques.

Enfin, il est très important de garantir le développement à la base de la RDC. C'est dans cette veine que s'inscrit le programme de « 145 territoires », qui vise une juste redistribution des richesses nationales et apporter le développement là où il est attendu afin de résoudre la question épineuse de l'exode rural auquel font face dans les grandes villes.

3. RÉSUMÉ DE LA THÉMATIQUE DU FORUM

La 7^{ème} édition du Makutano a permis de partager les expériences des différents experts et panelistes, en réfléchissant hors des schémas et modèles dépassés sur lesquels étaient bâtis hier les politiques économiques.

Ci-après, les résumés des principales interventions et des recommandations qui en ont découlé.

3.1. Comment créer des champions nationaux ?

Pour créer des champions nationaux, c'est-à-dire des entreprises contrôlées par des Congolais qui sont présentes sur toute la chaîne de valeur et ayant un impact national, régional, continental et international, il est important d'identifier les prérequis nécessaires à leur création, à leur émergence et à leur promotion et de passer à l'action, du fait que leur existence vient avec des décisions fortes et volontaristes des acteurs publics. Il est, en effet, important d'avoir un secteur local solide, gage d'une stabilité et d'un taux de réinvestissement important des profits. Ce sont, en somme, les champions nationaux qui permettent de développer leurs pays.

« Les champions sont des entreprises leaders dans leurs secteurs d'activité au niveau national, régional, continental et international [...] »

Les champions sont des entreprises leaders dans leurs secteurs d'activité au niveau national, régional, continental et international, et leur succès demande détermination, volonté, sens du sacrifice, discipline, motivation et un mindset de champion. Les champions naissent et évoluent également dans un environnement propice où, par exemple, les banques jouent leur rôle comme il le faut.

Il est, par ailleurs, impérieux de préparer et d'accompagner les champions dans le but de les aider à être performants. Toutefois, les pays africains ont souvent tendance à donner plus d'incitations aux grandes sociétés qu'aux PME.

En RDC et ailleurs en Afrique, des initiatives d'accompagnement existent toutefois, dont certaines peuvent être relevées :

- » En RDC, la GECAMINES contribue, par exemple, à l'émergence de champions nationaux, à travers les conventions de collaborations signées avec les acteurs du secteur minier. Aussi, la GECAMINES impose à ses évaluateurs de ne pas traiter les sociétés congolaises avec les mêmes critères que les sociétés étrangères.
- » En 2020, la Société financière internationale (SFI) a créé, dans les pays du Sahel, le programme « Local Champion Initiative » pour cibler, dans le pays où elle investit peu, des promoteurs locaux pouvant bénéficier d'une série d'accompagnements qui puissent les amener à un niveau de standard international à travers un renforcement des capacités dans la gouvernance, la gestion financière, la gestion des risques et, pour les industries agroalimentaires, l'hygiène alimentaire pour leur permettre d'accéder à des marchés et avoir des financements.
- » En Côte d'Ivoire, un mécanisme qui comprend 4 piliers a été mis en place. Il s'agit d'une banque de financement public, d'un institut de garantie pour garantir les actions de ces acteurs, d'un guichet pour tout ce qui est innovation et soutien technologique et d'un Fonds souverain.

A l'issue des échanges sur ce thème, voici les principales recommandations qui ont été formulées :

- **Définir les secteurs stratégiques de l'économie congolaise et sélectionner les entrepreneurs nationaux performants qui vont les exploiter avec le concours du Gouvernement ;**
- **Créer un cadre de concertation Etat-secteur privé avec la participation du Premier ministre et du Président de la République ;**
- **Elaborer des politiques de type volontariste qui favorisent aux entreprises congolaises l'émergence et un positionnement important au marché au niveau national, régional, continental et international ;**
- **Résoudre la problématique des infrastructures et de l'énergie ;**
- **Réformer le secteur bancaire congolais tout en menant une réflexion sur la possibilité de créer**

une banque congolaise à capitaux congolais et de développer un marché boursier structuré pouvant permettre aux entrepreneurs congolais de bénéficier de tous les leviers de financement des activités

- **Réformer le système d'enseignement en RDC et investir dans la culture entrepreneuriale par la formation afin de développer chez les jeunes entrepreneurs congolais un « mindset » de champion ;**
- **Développer un système de réseautage pour enseigner aux PME congolaises les pratiques de négociation pour des contrats « Win Win » ;**
- **Explorer d'autres secteurs d'activités pour éviter de mobiliser toute l'intelligence congolaise autour du secteur minier.**

3.2. Transition énergétique : une opportunité d'affaires pour la RDC et l'Afrique ?

Aujourd'hui la question du réchauffement climatique, qui est le fait d'une utilisation massive d'énergies fossiles, est devenue primordiale. Cette situation se présente comme un défi mais aussi comme une opportunité pour la RDC, qui dispose d'un potentiel énergétique énorme qui fait d'elle « un pays solution ».

L'un des défis majeurs du 21^{ème} siècle est de faire face à la demande énergétique de plus en plus croissante pour satisfaire les besoins de la population et de l'industrie. Et même si les énergies fossiles s'avèrent être à ce jour indispensables pour le quotidien de l'être humain, celles-ci ne constituent pas les énergies du futur car n'étant pas renouvelables et contribuent au phénomène du réchauffement climatique.

« Le bassin du Congo est un poumon de premier plan en qualité d'absorption du gaz et la RDC possède bien d'autres ressources propres qui peuvent rendre possible cette transition énergétique. »

La RDC peut jouer un rôle important dans cette transition énergétique grâce à son potentiel énergétique. Le pays a, en effet, une capacité hydroélectrique de plus de 100.000 MW et une capacité d'énergie solaire de plus de 50.000 MW. Aussi, le bassin du Congo est un poumon de premier plan en qualité d'absorption du gaz et la RDC possède bien d'autres ressources propres qui peuvent rendre possible cette transition énergétique. Mais plusieurs facteurs doivent connaître une révolution.

Les besoins nationaux en électricité pour la consommation autant domestique qu'industrielle sont, en effet, énormes. La RDC a actuellement une consommation de 13.000.000 MWh à raison de 6.000.000 MWh pour le secteur minier, 4.000.000 MWh pour la seule ville de Kinshasa et 3.000.000 MWh pour les autres provinces. Aussi, la consommation des bois en RDC représente l'équivalent en électricité de 330.000.000 MWh par an. Cette consommation du bois, essentiellement pour la cuisson, représente plus que ce que produira le projet Grand Inga.

Le problème énergétique congolais est structurel et repose sur le financement du secteur. Mais il existe deux autres problèmes importants. Premièrement, il y a en RDC un déficit de capacité en termes de connaissance du secteur énergétique. En effet, depuis 60 ans, les Universités de Kinshasa et de Lubumbashi n'ont produit que 4.000 ingénieurs civils toutes formations confondues, et seulement 1.055 ingénieurs électriciens ou électromécaniciens. Ce déficit ne facilitera pas la transition énergétique en RDC. Ensuite, la RDC souffre d'une fracture énergétique. Il n'y a pas de centrale électrique dans beaucoup de provinces.

A l'issue des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

- » **Mettre en œuvre des mesures d'efficacité énergétique en dotant les bâtiments publics de Kinshasa, qui aujourd'hui consomment plus de 30% de la quantité de l'électricité livrée à la ville, d'un système solaire et des batteries ;**
- » **Explorer suffisamment la possibilité d'utilisation de l'énergie solaire à l'échelle nationale ;**
- » **Renforcer la formation et la production d'ingénieurs experts dans le secteur énergétique ;**
- » **Promouvoir les mécanismes innovants de financement en faisant recours, par exemple, au financement participatif ;**
- » **Réformer suffisamment pour avoir un système ou un environnement plus incitatif et plus attractif**

- pour les investissements dans le secteur de l'énergie ;**
» **Promouvoir un style de vie qui incite à aligner les comportements aux exigences écologiques.**

Enfin, la question du réchauffement climatique et celle de la transition énergétique s'avèrent être encore complexes pour beaucoup de Congolais. Cette complexité les désresponsabilise et ne leur permet pas de s'aligner sur un comportement écologiquement juste. Il est, par conséquent, important d'amener le débat vers différents milieux sociaux pour le rendre compréhensible à tous et d'initier les Congolais à des pratiques moins polluantes et respectueuses de l'environnement.

3.3. Pour en finir avec l'aide... et coopérer pour de bon ?

L'aide au développement n'a jamais développé un pays dans le monde, cela est connu et bien documenté. Pourtant, l'aide au développement reste nécessaire pour certains pays à faible revenu et sans crédibilité pour rechercher eux-mêmes les capitaux nécessaires à leur développement sur les marchés. Cette forme

« L'aide au développement n'a jamais développé un pays dans le monde [...]. »

de « générosité » des pays du Nord vers les pays du Sud demeure donc importante et l'un de ses plus grands acteurs est l'Agence française de développement (AFD), qui a déjà déversé près de 6 milliards d'euros d'aide au développement et qui procède, aujourd'hui, à un changement complet de narratif pour l'éclosion d'une relation partenariale entre la France et les pays bénéficiaires de l'aide au développement, en essayant d'appuyer et de financer les innovations qui naissent dans ces derniers.

A titre d'illustration, l'AFD vient de signer un protocole d'accord avec la Banque EQUITY-BCDC en vue d'accompagner le secteur privé congolais. Ce protocole d'accord est justifié par le besoin de pallier l'absence des banques privées de développement, capables de soutenir financièrement les efforts de création dans le domaine entrepreneurial. L'idée est d'encourager, structurer, inciter fortement à la création d'entreprises, qu'il faudra également accompagner dans leur développement. Dans le monde, il existe 530 banques publiques de développement, et l'Afrique en détient 84. Et si toutes ces banques s'intéressent à la question de l'accompagnement des initiatives entrepreneuriales, les résultats seront meilleurs sur terrain, particulièrement dans les pays où la culture entrepreneuriale est faible, notamment dans l'espace francophone.

A l'issue des échanges, il est apparu nécessaire que la RDC se dote d'une banque publique de développement pour soutenir l'entrepreneuriat et l'innovation et, plus globalement, le secteur privé domestique.

3.4. Climat des affaires et bonne gouvernance

La bonne gouvernance dans les domaines de la fiscalité et de la gestion des finances publiques a une incidence sur le climat des affaires. 84 millions d'habitants est le chiffre qui ressort des perspectives en termes démographiques pour la ville de Kinshasa en 2100, faisant de cette ville la deuxième plus grande mégalopole au monde. En RDC, 556 USD est le PIB par habitant en 2020. Ce chiffre est à comparer avec les 1.900 USD pour l'Inde, les 2.000 USD pour le Nigéria, les 5.000 USD pour l'Afrique du Sud, les 10.500 USD pour la Chine ou encore les 44.600 USD pour la Belgique. La RDC est, somme toute, pauvre, le pays ayant perdu 60% de ses richesses au cours des 60 dernières années. Pourtant, au cours de la même période, le taux de croissance démographique est resté important. Il est de 3% alors que le taux de croissance du PIB est, en moyenne, de 5% de sorte que, sans réel changement de paradigme, il faudra 60 ans à la RDC pour atteindre son PIB par habitant de 1960 qui était de 1.200 USD environ. Le pays aura donc passé 120 ans à faire du surplace.

Au Ministère des finances de la RDC, le travail est fait pour aboutir notamment à l'élargissement de l'assiette fiscale et à la digitalisation des procédures fiscales. Il a globalement été constaté une amélioration dans la mobilisation des recettes, qui est une combinaison de plusieurs facteurs conjoncturels et structurels, parmi lesquels se trouvent la digitalisation et l'installation d'un logiciel qui permet d'enregistrer les recettes en temps réel, ce qui empêche toute manipulation négative ultérieure.

« Sur le plan politique, il y a un changement de paradigme clair traduit par la fermeté sur l'engagement en matière de lutte contre la corruption et les détournements des deniers publics. »

Un autre élément important est le code minier dont la révision en 2018 a eu un impact fiscal positif, particulièrement lorsqu'il y a embellie des cours des matières premières. Enfin, sur le plan politique, il y a un changement de paradigme clair traduit par la fermeté sur l'engagement en matière de lutte contre la corruption et les détournements des deniers publics.

A ce niveau, il convient de rappeler qu'un nouveau plan stratégique de la réforme des finances publiques a été récemment adopté. Il accélère la démarche vers le budget-programme en ce qui concerne la qualité de la dépense publique, et pose les jalons d'une nouvelle

réforme fiscale pour arriver à optimiser l'impôt, un impôt qui doit être plus facile et plus abordable pour les opérateurs économiques, un impôt juste qui ne conduit pas à gêner le développement des entreprises. A terme, une chaîne informatisée des recettes et des dépenses doit également être effective. Un autre point important pour l'action gouvernementale concerne les sociétés du portefeuille, dont la plupart sont devenues une charge pour le trésor public, sans apport consistant en termes de recettes, moins encore de qualité de service public à rendre à la population.

Enfin, la création d'une autorité des revenus qui pourrait fédérer toutes les administrations financières est à l'étude, toujours dans l'optique de rationaliser les impôts et les autres prélèvements fiscaux. Une telle perspective doit, toutefois, être menée avec circonspection.

La bonne gouvernance dans le secteur public a donc une incidence sur le cours de l'économie. Un exemple africain à citer en la matière est le Bénin, notamment en ce qui concerne la gestion de la dette publique. En effet, au début de l'année 2021, le Bénin a bouclé un eurobond d'un milliard d'euros. Ensuite, 500 millions d'euros ont été levés via une opération inédite d'obligations liées aux objectifs de développement durable et, tout récemment, le pays a remboursé de manière anticipée une partie de ses emprunts obligataires sur le marché sous-régional, permettant une économie de près de 55 millions d'euros pour le pays. Deux agences de notation (dont Fitch Rating) ont confirmé et affiché leur confiance au modèle béninois. Et la recette de ce pays peut se résumer en trois points : la discipline, l'audace et la transparence. La discipline a permis d'appliquer rigoureusement ce qui a été décidé, particulièrement en termes de réformes à implémenter. L'audace a permis de croire dans les résultats escomptés, même lorsque toutes les perspectives macroéconomiques étaient au rouge. La transparence a permis de communiquer fidèlement sur la santé économique avec les partenaires, sans occulter les faiblesses.

En résumé, il s'avère nécessaire, en RDC, de piloter les réformes de gestion des finances publiques avec discipline, audace et transparence, en s'inspirant notamment de l'expérience béninoise.

3.5. Pour ou contre la double nationalité ?

La Constitution et les lois de la République consacrent que la nationalité congolaise est une et exclusive. Et depuis 1960, la loi est restée rigide avec le principe de révocabilité de la nationalité congolaise. Partant, cette nationalité ne peut être détenue concurremment avec une autre. Elle est soit d'origine soit acquise par le fait de la naturalisation, de l'adoption, du mariage, de la naissance ou de la résidence en RDC. L'article 26 de la constitution consacre la révocabilité de la nationalité congolaise en disposant que toute personne de nationalité congolaise qui acquiert une nationalité étrangère cesse d'être Congolais.

« Beaucoup se sentent plus congolais que les passeports étrangers qu'ils détiennent et sont en désarroi quand on les traite en étrangers aux frontières de la RDC. »

Avec tous les enjeux liés, la question de la nationalité est l'une des préoccupations qui divisent actuellement l'opinion publique congolaise aussi bien dans l'arène politique que dans les milieux socioéconomiques. Ceux qui sont contre la double nationalité évoquent le patriotisme et les difficultés administratives en RDC, avec des risques sécuritaires particulièrement en provenance des pays voisins. Ceux qui sont pour

la double nationalité n'acceptent pas que la diaspora congolaise, importante en nombre et en qualité, soit exclue, alors que la mondialisation casse les barrières entre les peuples. Aussi, beaucoup se sentent plus congolais que les passeports étrangers qu'ils détiennent et sont en désarroi quand on les traite en étrangers aux frontières de la RDC, alors que les conditions pour lesquelles ils ont acquis les autres nationalités peuvent être bien justifiées. Pour sa part, le Président de la République avait déjà annoncé qu'il était favorable à la possibilité d'ouverture à une double nationalité.

Mais alors, comment le faire ? A ce stade, l'idéal semble de procéder par paliers, à travers une démarche fondée sur une profonde réflexion. Pour preuve, sans modifier les textes de lois, la DGM a pu déjà appliquer une ouverture en faveur des Congolais de l'étranger et il faudra capitaliser sur cette expérience. En plus, il existe un moratoire sur la nationalité au bénéfice des élus qui consacre une certaine « hypocrisie » à laquelle il faudra mettre fin.

A l'issue des échanges, les principales recommandations ci-après ont été formulées :

- » **Capitaliser sur l'ouverture de fait déjà effectuée en faveur des Congolais d'origine qui peuvent accéder au territoire congolais sans visa ;**
- » **Mener des réflexions approfondies préalablement à l'ouverture à la double nationalité.**

3.6. Apport de l'action de l'Inspection Générale des Finances au secteur privé

L'Inspection Générale des Finances (IGF) a pour mission d'auditer, aussi bien en dépenses qu'en recettes, l'ensemble de l'Administration ainsi que toutes les entreprises, et autres structures bénéficiant, à un titre ou à un autre, d'un financement de la part de l'Etat ou des autres collectivités publiques. En tant que tel, l'IGF est une institution importante dans l'amélioration du climat des affaires.

« La corruption crée des distorsions entre les opérateurs économiques, car les plus aptes à corrompre accéderont injustement à des marchés publics au détriment des plus méritants. »

En effet, l'IGF veille à la bonne exécution des lois et règlements en matière des finances publiques, et cette mission se décline au travers d'un certain nombre de compétences sur le contrôle des entités, des ministères, des établissements publics, entreprises du portefeuille de l'Etat, etc. Et dans ce cadre, il existe bel et bien un lien avec l'environnement des affaires, ce dernier pouvant être impacté par des faits de corruption aggravée et de mauvaise gestion de la chose publique. La corruption crée des distorsions entre les opérateurs économiques, car les plus aptes à corrompre accéderont injustement à des marchés publics au détriment des plus méritants. Les plus véreux paieront aussi mal leurs impôts et seront plus compétitifs.

Par ailleurs, lorsque l'Etat est privé de ses moyens naturels d'action à la suite des actes de détournement, il ne saura mettre en place les infrastructures de base nécessaires à l'exercice des affaires.

Cependant, plusieurs pensent que le contrôle a priori est de nature à gêner la prise des décisions quotidiennes par les gestionnaires publics. Il convient pourtant de préciser que dans certains pays, notamment, en France et en Belgique, le travail des inspecteurs est essentiellement focalisé sur le contrôle a priori. L'IGF dans ces pays de référence est présente dans tous les ministères pour donner un visa préalable aux dépenses publiques.

Enfin, l'IGF organise occasionnellement des entretiens avec certains regroupements d'entreprises comme la FEC, pour leur demander de ne pas accompagner les prédateurs des finances publiques, particulièrement en ce qui concerne le paiement des impôts et taxes. L'IGF a un regard sur la régularité des opérations de recouvrement des recettes, de telle sorte qu'en cas de soupçons d'actes d'arrangement entre des agents du fisc et un opérateur économique, il est possible de rétablir les faits dans leur ordre naturel, opération qui peut être suivie de redressements fiscaux préjudiciables pour les opérateurs économiques.

A l'issue des échanges, il a été recommandé de dénoncer les agents fiscaux qui proposent aux opérateurs économiques la sous-estimation de la charge fiscale en contrepartie de pots de vin.

3.7. Filage électronique (« E-spinning world »)

SMART Africa est une organisation panafricaine multilatérale qui comptait 32 pays à ses débuts en 2013, et endossée en 2014 par l'Union africaine. Il est le résultat d'un engagement audacieux et novateur de la part des chefs d'Etat et de gouvernement africains pour accélérer le développement socioéconomique durable du continent et faire entrer l'Afrique dans une économie de la connaissance grâce à un accès abordable au haut débit et à l'utilisation de technologies de l'information et de communication.

Le comité de pilotage de cette organisation est composé de membres du secteur public et du secteur privé. La vision de l'organisation est de transformer l'Afrique en un marché numérique unique d'ici 2030.

« La quatrième révolution industrielle n'est pas basée sur les mines, mais bien sur les données personnelles. »

SMART Africa a plusieurs initiatives, dont celle de l'identité numérique. Mais quand on parle d'identité numérique, on fait également référence à la question de protection des données personnelles. Si à l'époque coloniale, le problème économique majeur était l'exportation des matières premières, les générations actuelles souffrent de l'exportation des données personnelles brutes, envoyées souvent inconsciemment vers l'occident. Elles y sont traitées pour formuler des profils cibles pour mieux leur envoyer la publicité. C'est une colonisation numérique contre laquelle un changement de paradigme s'avère impératif.

En effet, la quatrième révolution industrielle n'est pas basée sur les mines, mais bien sur les données personnelles. Et l'Afrique constitue actuellement une autoroute sans barrière en ce qui concerne les big data. Ceux-ci sont récupérés sans aucune résistance. Il n'est nécessaire de mettre des barrières, du fait que la gouvernance des données fait désormais partie de la gouvernance interne de tout pays. Il faut mettre en place des filtres, des lois de protection des données et des agences nationales du numérique. Enfin, en parlant du numérique, il y a une notion importante qui ne peut être éludée : celle de la cryptomonnaie. Celle-ci n'a malheureusement pas encore « bonne presse » en Afrique en général et en RDC en particulier. Tout changement s'accompagne, en effet, d'une résistance. La cryptomonnaie est disruptive mais, à l'avenir, l'Afrique l'acceptera. Et si les banques centrales ne s'alignent pas, elles disparaîtront car tout se fera possiblement sans elles.

A l'issue des échanges, les principales recommandations formulées ont été les suivantes :

- » **Adopter des lois et mettre en place des institutions de protection des données ;**
- » **Adopter des lois et mesures d'encouragement des start-up dans le domaine numérique.**

3.8. Tirer profit de la jeunesse de la population congolaise pour accélérer la croissance économique

La RDC a un taux de fécondité très élevé. Selon la deuxième Enquête Démographique et de Santé (EDS-RDC II 2013-2014), une femme y a en moyenne 6,6 enfants à la fin de sa vie féconde. Cette moyenne cache pourtant des disparités. Ainsi, les niveaux varient de façon importante selon les provinces, passant d'un minimum de 4,2 à Kinshasa à un maximum de 8,2 au Kasai Occidental.

« En 2050, la population congolaise va doubler, et celle-ci est composée essentiellement de jeunes, à plus ou moins 60%. »

En 2050, la population congolaise va doubler, et celle-ci est composée essentiellement de jeunes, à plus ou moins 60%. Cette situation crée des pressions sur les structures de santé, d'éducation, des routes. Et il y a plus de dépendants (enfants et jeunes) que d'adultes (population active).

Afin de tirer profit des dividendes démographiques et d'amorcer la transition démographique, l'UNFPA propose depuis longtemps comme solution la planification familiale qui pourrait permettre de renverser la pyramide, et enclencher la croissance économique. A terme,

la planification permettra également de scolariser plus de jeunes filles. De ce fait, il y aura moins de mariages précoces et moins de grossesses précoces. La qualité de l'enseignement suivra. Les enfants étant moins nombreux, chaque famille investira dans la santé de la mère et l'éducation des enfants. In fine, c'est la pression sur les ressources qui va diminuer.

La planification familiale progresse en RDC. En 2016, 10% des femmes prenaient des contraceptifs et aujourd'hui, ce taux est de 18%.

Il convient, toutefois, de ne pas ignorer certains aspects non moins importants :

- » Une population jeune peut être un avantage, mais à condition que la planification familiale soit pratiquée, notamment à travers la contraception ;
- » Le fait d'avoir moins d'enfants peut conduire au vieillissement de la population. Il faut donc éviter de se focaliser seulement sur la planification, et essayer de trouver un équilibre.

En guise de recommandation, il s'avère opportun de capitaliser sur la planification familiale en vue d'espérer un renversement de la pyramide, et tirer ainsi profit du dividende démographique, bénéfique à la croissance économique.

3.9. Investissements publics : la réalité sur le terrain

Un cas concret d'investissement public, dont le processus vient de démarrer, a été retenu pendant la 7ème édition du Makutano. Il s'agit de PRODAN (projet d'appui au développement industriel de Ngandajika) dans la province de Lomami, où l'agriculture fournit 65% des emplois (dont 80% de femmes). Pour sa mise en œuvre, le Gouvernement de la RDC a bénéficié d'un financement (prêt) de 70 millions USD qui, à terme, pourra avoir un impact positif sur 1 million de personnes, essentiellement des ménages agricoles. Ce programme – qui nécessitera plus de 300 millions USD – constitue, par ailleurs, une phase pilote d'un programme national qui vise à créer des pôles agricoles et des parcs agro-industriels dans chaque province du pays.

Les principaux objectifs du projet sont :

- La réduction de la pauvreté en stimulant la croissance agricole ;
- Le renforcement de l'indépendance alimentaire et nutritionnelle ;
- L'amélioration de l'accès aux marchés, aux intrants et aux services agricoles de façon plus générale.

L'idée du Gouvernement est, à terme, de dupliquer ce projet à travers toutes les provinces, pour la promotion des chaînes de valeur. L'objectif est de regrouper les producteurs agricoles qui ont un vrai potentiel, leur assurer l'accès aux intrants et leur assurer que leurs produits seront écoulés. Pour ce faire, l'Etat compte également travailler en étroite collaboration avec le secteur privé et les communautés locales, par le canal d'une société d'exploitation et de gestion à travers un partenariat public-privé.

Concrètement pour le projet PRODAN, le Gouvernement a choisi de regrouper différents producteurs agricoles privés au sein du parc qui sera viabilisé. Ces producteurs seront de la région de Ngandajika et leurs produits seront distribués dans d'autres zones au niveau national (comme Muene-Ditu ou encore Lubumbashi) et, en cas de succès, en dehors de la RDC (en Angola, en Tanzanie et en Zambie, par exemple).

Il faudra, toutefois, que la population s'approprie du projet et que ce dernier, en bénéficiant de tous les financements nécessaires, soit bien géré.

3.10. Numérique : et si on commençait par l'école ?

La RDC est un pays où l'information n'est pas continue et les systèmes ne sont pas mis en place pour ce faire. Du point de vue légal, la RDC n'a pas à ce jour un cadre juridique précis qui établit les critères des acteurs, qui organise le secteur et qui détermine les statuts des acteurs. Il existe des textes épars. Il faut noter, cependant, que le secteur connaît une activité croissante. Aujourd'hui, le numérique occupe tous les secteurs d'activité. L'or moderne c'est la donnée. Et ceux qui contrôlent les données sont, aujourd'hui, aussi puissants que ceux qui détiennent les richesses naturelles (minières, pétrolières, etc.).

« L’or moderne c’est la donnée. Et ceux qui contrôlent les données sont, aujourd’hui, aussi puissants que ceux qui détiennent les richesses naturelles (minières, pétrolières, etc.). »

En ce qui concerne l’accès à internet, la RDC n’a pas encore de satellite propre et il se pose un problème de qualité des services fournis et d’accès aux terminaux. La fiscalité augmente, par ailleurs, les prix des équipements.

La situation de la RDC n’est, toutefois, pas isolée. Globalement, en Afrique, c’est 3 à 8% des populations qui sont connectées même si le continent a fait des bonds importants en 10 ans, dans ce domaine.

Dans le domaine de l’enseignement, l’Etat a les possibilités d’équiper de nombreuses écoles en ordinateur et tablettes, mais les écoles n’ont pas souvent l’infrastructure nécessaire pour recevoir les équipements numériques. C’est le cas notamment dans les villages, ce qui induit une

fracture numérique entre les enfants de la ville et ceux des milieux ruraux.

Ainsi, il faut une politique d’infrastructure dans le numérique pour la création, mais aussi le stockage et la gestion (circulation) des données. Les partenariats public-privé peuvent intervenir à ce niveau. Aussi, les lois de la République dans ce domaine doivent être adaptées. Dans le secteur de l’enseignement, il est important de former les enseignants à l’utilisation des outils numériques et, pour les apprenants, d’adapter la formation aux besoins des entreprises, tout en ayant une bonne capacité d’anticipation. Pour un meilleur service aux usagers, l’Administration publique doit également être dématérialisée. Enfin, la question de la cyber-sécurité ne doit pas être négligée.

3.11. Gestion des risques dans le financement de la culture

En dressant un état des lieux sur le financement de la culture en RDC, il s’en dégage un manque d’implication de l’Etat, en dépit de l’existence de lois et institutions dédiées à la culture. La plupart des financements à signaler sont venus des organisations internationales telles que l’OIF qui, malheureusement, ne le fait plus à ce jour sur un certain nombre de programmes.

Néanmoins, au niveau africain, en application des accords de Cotonou, il existe des fonds ACP de soutien à la culture, dont 10 opérateurs sont déjà bénéficiaires. Il y a d’autres appels d’offre qui seront lancés très prochainement. En RDC, il y a un centre en cours de construction à Kinshasa, à savoir le Centre Culturel et Artistique pour les Pays de l’Afrique Centrale à Kinshasa et l’Institut National des Arts (INA). Ces travaux de construction, qui sont financés par un don (près de 100 millions USD) de la République Populaire de Chine au Gouvernement congolais, sont exécutés par l’Entreprise de Gestion du Projet de Construction du Centre Culturel et Artistique pour les Pays de l’Afrique Centrale à Kinshasa ainsi que l’Entreprise Beijing Urban Construction Group Co. Ltd.

« Il se pose une nécessité de création d’un écosystème qui permettrait que les activités culturelles puissent s’organiser aisément. »

Par ailleurs, la société civile est très active en RDC, ce qui rend la culture congolaise vivante. Néanmoins, il se pose une nécessité de création d’un écosystème qui permettrait que les activités culturelles puissent s’organiser aisément. Le mécénat culturel, actuellement en vogue, ne constitue pas une panacée. Quelques expériences vécues sous d’autres cieux peuvent servir de modèle pour booster le financement de la culture en RDC. C’est le cas du label AWA du Niger, qui s’occupe du management culturel, de l’entreprenariat culturel, du financement interne, et aussi de la formation des managers culturels. AWA est un modèle économique qui fait que 65% des financements viennent de

la billetterie. Il y a également des fonds qui permettent de financer des projets culturels. Les ressources internes sont donc nécessaires, mais cela n’empêche pas le recours aux subventions. Il est bien vrai qu’il faut que l’Etat agisse, mais les opérateurs culturels doivent aussi agir. Un opérateur culturel est aussi un entrepreneur culturel.

En RDC, il y a un art assez productif et reconnu – et même très apprécié hors de nos frontières – mais cet art est sous financé. Deux raisons principales justifient cet état des choses :

- D'une part, il y a l'incapacité de l'industrie culturelle à se valoriser. Dans ce domaine, la culture devrait se comporter comme un secteur, c'est-à-dire une industrie créative. Aux Etats-Unis par exemple, on parle de « show business », alors qu'en RDC on se limite seulement au « show », laissant de côté le « business ». Les artistes doivent comprendre leur rôle, et se positionner comme offreurs et non comme demandeurs. La solution serait donc pour l'industrie culturelle de se positionner comme une force de proposition capable d'impacter le Congo dans toutes les dimensions économiques, sociales, intellectuelles, éducatives, etc.
- D'autre part, on note l'incapacité pour les acteurs culturels eux-mêmes à se valoriser. L'on ne se considère pas comme étant un opérateur culturel, mais plutôt comme un entrepreneur culturel. Il y a une distinction entre les deux. L'opérateur culturel va créer sans une vision ou dimension de management, de stratégie, de résultat. L'entrepreneur culturel, quant à lui, a une vision axée sur les résultats. Il va concevoir son projet comme étant un projet bancable par le sponsor, par l'Etat ou par les bailleurs des fonds. L'exemple de "MASA" est très parlant. Quand ce festival a été créé, il y a eu une discussion sur son impact sur l'économie. On ne parle pas des artistes, mais de l'impact sur l'économie. Au niveau touristique : combien de personnes vont venir visiter le MASA ? Combien de personnes vont s'intéresser au pays parce qu'elles ont entendu parler de MASA ? Combien d'argent aura été dépensé à cette occasion ? Et quelles sont les économies qui vont se déployer quotidiennement au niveau domestique ?

En résumé, quelques recommandations ont été formulées dont celles ci-après:

- » **Nécessité de changer de paradigme en éduquant à la base sur la pertinence de la culture, notamment dans les écoles : par exemple, en procédant à des projections de films dans les milieux scolaires ;**
- » **Utilité d'une restructuration du secteur, au regard des fragilités des structures actuelles caractérisées par l'improvisation des artistes en qualité de gestionnaires ou d'administrateurs des structures qu'ils ont eux-mêmes mises en place. A cet effet, des formations doivent être organisées ; et**
- » **Nécessité de se syndiquer dans la recherche du financement des activités culturelles. Une voix collective est souvent mieux entendue.**

3.12. Problématique du traumatisme en RDC

Les accidents de la route, les mauvaises chutes, ou encore les agressions par arme à feu ou arme blanche se trouvent être à l'origine de traumatismes graves qui se confirment comme la première cause de mortalité chez les jeunes adultes de 15 à 45 ans à travers le monde.

En RDC, il y a plus de 7 décès sur 10 à la suite de traumatismes graves. Aussi, par rapport aux incidences du traumatisme grave, les statistiques montrent que la RDC entretient un taux de mortalité de 73%, alors que dans de nombreux pays, ce taux se situe autour de 15% en moyenne. Ce qui constitue une véritable problématique.

« Le RECOTRAUMA propose un renforcement de la capacité des centres de santé pour une meilleure prise en charge du traumatisme des personnes victimes d'accidents de la route, de mauvaises chutes, d'agressions par arme à feu ou arme blanche. »

En RDC, le Réseau congolais de traumatologie lourde (RECOTRAUMA) a pour ambition de mettre en œuvre, de réaliser et de promouvoir toutes activités et toutes recherches dans le domaine de la traumatologie lourde sur le territoire national afin de garantir une meilleure prise en charge des blessés. A cet effet, le RECOTRAUMA propose un renforcement de la capacité des centres de santé pour une meilleure prise en charge du traumatisme des personnes victimes d'accidents de la route, de mauvaises chutes, d'agressions par arme à feu ou arme blanche.

A l'occasion de ce Makutano 7, il était aussi question pour les délégués du RECOTRAUMA de cogiter avec l'assistance sur la recherche d'un accompagnement financier et technique susceptible de renforcer la prise en charge du traumatisme des personnes victimes des traumatismes précités. Le réseau a déjà mené des

réflexions sur les moyens et/ou les ressources à pouvoir mobiliser dans cette perspective, afin que tout blessé soit pris en charge, que son état sanitaire soit stabilisé et que son évacuation soit assurée vers un hôpital pouvant le prendre correctement en charge. Un appel de fonds a été lancé à cette occasion, pour soutenir l'action sur terrain de ce réseau.

Par ailleurs, pour l'année 2022 qui s'annonce, le RECOTRAUMA a déjà défini une série d'actions réparties sur plusieurs volets. Il s'agira notamment de renforcer la sécurité des usagers de la route et des voies publiques. Dans ce sens, le RECOTRAUMA se propose de travailler avec des équipes qui sont capables de pouvoir sensibiliser et vulgariser les questions de sécurité des usagers de la route et des voies publiques. Il s'agit également de la prévention des incidents à la maison et de la promotion des réflexes de gestion sanitaire élémentaire.

A l'issue des échanges, les quelques recommandations ci-après ont été formulées :

- » **Fournir à la communauté congolaise un minimum de connaissances sur ce qu'il convient de faire lorsqu'on est devant un blessé ou un accidenté. Dans cette veine, il serait opportun de faire des descentes dans des établissements scolaires et universitaires en vue de vulgariser les pratiques ou gestes sanitaires appropriés ;**
- » **Poursuivre la réflexion sur la conjugaison des efforts entre le Gouvernement et le RECOTRAUMA en vue d'une intégration des programmes de ce dernier dans les programmes scolaires.**

4. CONCLUSION

Le Makutano se veut être un réseau d'actions. Depuis des décennies, plusieurs réflexions sont menées en RDC sur divers sujets, et le Makutano se propose d'aller plus loin, en poussant pour la réalisation des résolutions prises dans divers ateliers, panels et conférences qu'il organise. Ce livre blanc a présenté, au-delà d'un résumé des échanges entre les participants, des recommandations pour que le « out of the box ! » ne soit pas qu'un slogan, mais une réalité au service du développement de la RDC et du continent africain.

Que ce soit pour créer des champions locaux, pour faire de la transition énergétique une opportunité, pour donner un nouveau visage à la coopération internationale, pour améliorer la gouvernance dans le secteur public et le climat des affaires, pour faire de la nationalité congolaise et du numérique de véritables leviers de développement, pour tirer profit de la jeunesse de la population congolaise, pour mieux gérer les risques de financement dans le secteur de la culture ou encore pour mieux prendre en charge les situations de traumatisme lourd, les acteurs gouvernementaux et régionaux – mais aussi ceux du secteur privé, de la société civile et de la communauté internationale – ont la responsabilité de passer à l'action pour que le Forum Makutano soit véritablement un engrenage de changement positif pour le développement des populations africaines.

La 7^{ème} édition du Makutano a vécu, et à travers ce livre blanc, le Réseau Makutano apporte sa pierre à l'édifice. Ceux qui le liront sont appelés à faire de même. Parce que « **IF WE DON'T, WHO WILL ?** »

Retrouvez nos autres études dans le lien ci-dessous :

<https://makutano.cd/fr/institut/publications/documents-de-travail/>

Pour vous abonner à notre Newsletter :

<https://makutano.ck.page/>

Makutano Team

Nous contacter :

(+243) 82 57 26 552

contact@makutano.cd

<https://makutano.cd/fr/>

27, avenue Comité Urbain

Kinshasa/Gombe